

Villeneuve-la-Garenne : plantation du premier arbre du quartier Bongarde, lauréat d'Inventons la Métropole du Grand Paris !

Communiqué de presse
Paris, le vendredi 24 janvier 2025

Lauréat de la première édition de l'appel à projet Inventons la Métropole du Grand Paris (IMGP 1), le projet du quartier Bongarde à Villeneuve-la-Garenne a accueilli ce jeudi 23 janvier la plantation de son premier arbre, en présence d'Eric CESARI, Vice-président de la Métropole du Grand Paris délégué à la stratégie et aux partenariats institutionnels et de Pascal PELAIN, maire de Villeneuve-la-Garenne et membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris. Ce geste symbolise le passage d'un cap significatif pour le chantier des trois opérations du quartier : la ferme urbaine, le village Bongarde et l'îlot vert.

Inventons la Métropole du Grand Paris, organisé par la Métropole du Grand Paris, est le plus grand concours d'architecture et d'urbanisme d'Europe. Il a pour ambition de faire sortir de terre des projets durables sur des sites proposés par les maires. Depuis son lancement en 2016 et sur les 3 éditions confondues, il représente 1 325 hectares et 73 700m² d'espaces verts aménagés. Aujourd'hui, 72% des projets sont actifs, comme l'illustre le quartier Bongarde à Villeneuve-la-Garenne.



Situé au Sud-Est de Villeneuve-la-Garenne, le quartier Bongarde s'inscrit dans le cadre plus large de l'opération d'intérêt métropolitain de Villeneuve-la-Garenne, où des opérations d'aménagement et des opérations immobilières sont menées sous l'impulsion de la Métropole à des fins de désenclavement, d'équilibrage habitat-emploi et de mise en valeur des espaces verts et des berges de Seine. Sa position idéale, à proximité d'un centre commercial et d'un lieu culturel, sur un axe stratégique à l'intersection de l'A86 et des quais de Seine, et sa bonne accessibilité en transports en commun, en fait un site d'intérêt.

Le projet du quartier Bongarde comprend 3 volets : une offre de logements grâce au « Village Bongarde » et à l'« Îlot vert » d'une part, et une « ferme urbaine » avec des locaux d'activité d'autre part. Il affiche un haut niveau d'ambition environnementale grâce à d'importantes surfaces végétalisées et à l'usage de bois et béton bas carbone, atteignant ainsi les labels environnementaux (NF Habitat HQE, Label Biodiversity). Avec l'installation d'une ferme urbaine, d'un commerce et d'un restaurant, le projet participe au développement d'une ville durable et tournée vers ses habitants. Les premières livraisons de logements sont prévues cette année.

« Inventons la Métropole du Grand Paris se concrétise encore davantage, totalisant sur les 3 éditions, 91 projets lauréats. Ce concours constitue à la fois un levier important pour des projets innovants, ambitieux et durables, souhaités par les maires dans les communes de la Métropole, sur des sites souvent complexes, et d'autre part, il a rendu possibles des projets qui n'auraient jamais vu le jour ! Avec Eric CESARI, Vice-président

*de la Métropole délégué à la stratégie et aux partenariats institutionnels, je suis particulièrement fier de voir se lancer et se concrétiser ce chantier dans le quartier Bongarde à Villeneuve-la-Garenne, sous l'impulsion de Pascal PELAIN, maire de Villeneuve-la-Garenne, permettant à terme d'améliorer l'offre de logement à Villeneuve-la-Garenne et le cadre de vie des Villenogarennois. », **Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.***

*« Autour de ce moment symbolique, transparait notre volonté de valoriser ce quartier Bongarde, au sud de la ville mais également celle de réaménager nos entrées de ville. Plus globalement, ce projet qui voit le jour s'inscrit dans une ville qui se transforme profondément au travers de rénovations urbaines ambitieuses et d'opportunités de développement au service des Villenogarennois. », **Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne.***

Contact presse :

Métropole du Grand Paris : presse@metropolegrandparis.fr

Clara de Magalhaes – 06.28.18.57.65 / Inès Mouloudj – 06.02.72.14.04

Villeneuve-la-Garenne : Fhanguelhard-daudez@villeneuve92.com

Florence Hanguelhard-Daudez – 06.29.26.13.01

A propos d'Inventons la Métropole du Grand Paris :

Inventons la Métropole du Grand Paris est un programme phare de la Métropole du Grand Paris.

- 3 éditions et 91 projets lauréats
- 72% des projets actifs
- 1 325 hectares et 73 700m² d'espaces verts aménagés

A propos de la Métropole du Grand Paris :

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

A propos de Villeneuve-la-Garenne :

A l'entrée du département des Hauts-de-Seine, bordée par la Seine, à 1,5 km du village olympique de Paris 2024 et à 4 km de Paris, Villeneuve-la-Garenne bénéficie d'une situation géographique de choix au cœur du territoire francilien. Engagée dans une mutation urbaine et architecturale ambitieuse et innovante, Villeneuve-la-Garenne se mobilise pour l'évolution constante de la qualité de vie qu'elle souhaite offrir aux Villenogarennois. Elle se mobilise également en faveur d'une diversité du bouquet de services publics proposés à ses 26000 habitants et à ses acteurs locaux associatifs et économiques.